

**EUROPAN 12
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY
PORTE DE FRANCE - FOSSES-
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE RENCONTRE
ET D'ÉCHANGES VILLE/CANDIDATS ET VISITE DU
SITE EUROPAN AVEC LES PARTENAIRES DU
PROJET, LE 04 AVRIL 2013**

Ont participé à cette après midi:

Pour la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PORTE DE FRANCE

- **M. Patrick RENAUD** – Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France
- **Mme Michèle GRENEAU** – Vice-Présidente de la CARPF en charge de la culture
- **Mme Rita CECCHERINI** – Directrice Générale Adjointe, CARPF
- **Melle Milja PAVICEVIC** – Chargée de projets en aménagement, CARPF
- **Mme Antoinette HUBERT** – Directrice de musée ARCHEA, CARPF

Pour la VILLE DE FOSSES

- **M. Pierre BARROS** – Maire de Fosses
- **Mme Florence LEBER** – Elue en charge de la culture, ville de Fosses
- **Mme Christine BULOT** – Directrice Générale des Services, ville de Fosses
- **Mme Laure RUISI** – Responsable du service urbanisme, ville de Fosses
- **Mme Sophie CARRE** – Directrice des opérations urbaines, ville de Fosses
- **Mme Valentine DECOIN** – Responsable de la communication, ville de Fosses

Pour EUROPAN

M. Emmanuel RAOUL

- Secrétaire permanent du PUCA

Mme Isabelle MOULIN,

- Secrétaire Générale European France,
directrice du programme

M. Alain COQUET,

- Architecte urbaniste, European France

Mme Pauline LEFORT,

- Architecte, chargée de projets, European
France

M. Albert-Gilles COHEN,

- Architecte urbaniste, expert pour le site de
Fosses, European 12

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

14h00 : Accueil des participants par Isabelle Moulin

14h05 : Programme de la rencontre par Christine Bulot

14h10 -Allocution du Maire, Pierre Barros,

Présentation des enjeux, qualités et contraintes à percevoir sur place afin d'élaborer des propositions cohérentes avec l'appel à projets. L'intervention s'appuie sur un Power Point dont le contenu sera diffusé avec ce C.R.

L'échelle de la Ville

-Une rénovation urbaine et architecturale complète du centre ville est actuellement en cours avec l'ANRU. Elle vise à retrouver un tissu urbain plus traditionnel et à une densification du bâti.

-A cette politique bien engagée, doit maintenant correspondre la transformation du centre ancien de la ville qui mérite que l'on s'y attèle.

-Pour mieux faire comprendre la spécificité de la ville de Fosses et sa constitution autour de 3 centralités que sont, le vieux Bourg, le quartier de la gare, le centre récent, il faut repasser par l'histoire de la ville et en développer à cette occasion les aspects les plus caractéristiques.

-Au milieu du XIX^e siècle l'installation d'une gare (chemins de fer du Nord sur la ligne Paris-Senlis/Chantilly) en limite Est de Fosses stimule en toutes proximités des opérations foncières et l'aménagement urbain du Nord-Est de la ville avec un pic dans les années 1920.

-Les sites de jardins ouvriers plus à l'Ouest (caractéristiques de l'aspect de ville de villégiature de week-end que Fosses présentait) se solidifient avec de nombreuses constructions le long de la D922 au Sud et plusieurs opérations de lotissements qui se succèdent à l'Ouest.

-Pendant les années 60 avec l'apparition d'une forme sociale d'accession à la propriété favorisée par le plan «Chalendon» (prêts aidés bonifiés) et dans le cadre d'une logique résidentielle à l'échelle de la région parisienne, la population de la ville a été multipliée par 4 en l'espace de 10 ans. Dans un second temps l'ensemble des espaces collectifs de desserte et voirie intérieure devenus impossible à gérer par les petits propriétaires de ces lotissements est rétrocédé à la ville.

Ces modifications urbaines lourdes se sont faites dans un temps trop court et ne se sont pas assez appuyés sur la base d'une planification préalable éclairée par des intentions mesurées.

L'échelle régionale

Fosses est situé sur sa limite Nord (Chemin de Beaumont) à la limite entre la Picardie et l'Oise, qui correspond à l'extrémité Nord de la région Ile de France.

Fosses est membre de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France qui compte 85 000 habitants vivant sur une surface équivalente à celle de Paris. Ce vaste territoire peu peuplé, en terme de densité est néanmoins très dynamique sur le plan économique avec la proximité de la plate forme aéroportuaire de Roissy. Fosses a rejoint la Communauté d'Agglomération il y a 10 ans.

Cet espace structurant de services et d'échanges, à l'échelle métropolitaine et internationale, a créé des lieux et des servitudes en parfaite négation par rapport aux villes et aux sites historiques préexistants.

Aussi les élus du grands Roissy ont-ils décidé de prendre en main, dans un souci de cohérence, une politique globale d'aménagement du territoire, autour de la zone aéroportuaire, gérant résolument des projets au service de l'ensemble des populations.

Le village de Fosses

La constitution du village s'est faite linéairement autour de quelques fermes et d'habitations agricoles et ouvrières. Il en subsiste encore de nombreuses traces.

Le travail des archéologues a permis, grâce à des campagnes de fouilles successives, subventionnées par l'Etat, de découvrir il y a une quinzaine d'années combien la production potière, cœur de la production économique de ce secteur de 900 à 1800, dont on avait en fait perdu la trace pendant 150 ans, avait compté à Fosses et sur l'ensemble de la vallée de l'Ysieux.

Ici se situait le chaînon manquant de la poterie médiévale, le nom de Fosses venant de fosses d'extraction d'argile, matière première ici abondante.

A ce stade, des associations, préfigurant la création d'une activité muséographique sur la poterie, se sont créées, relayées par les élus du territoire, autour de la question ainsi posée, de la valorisation de ces richesses locales.

Le passage à l'acte, aujourd'hui l'objet de présent concours, consiste à se raccorder à un projet à l'échelle de l'agglomération autour de la réalisation sur le site d'un Centre d'Interprétation de l'histoire de la poterie. Il participe à un vaste parcours muséographique qui se met en place ses jalons depuis Louvres jusqu'à la vallée de l'Ysieux.

Il s'agit du cœur du projet de rénovation du vieux bourg, le Centre d'interprétation, maillon d'un réseau régional, jouant un rôle de déclencheur d'un projet couvrant l'ensemble d'un quartier.

Le cadre historique et patrimonial, le contexte géographique et urbain représentent un vrai potentiel à exploiter grâce entre autres :

- Au Parc Naturel régional et le site classé dans lequel une partie du territoire de la commune de Fosses s'inscrit,
- au corridor écologique et naturel que porte le site, avec l'arrivée de la plaine picarde sur l'île de France,
- à la topographie qui met en scène des horizons d'une grande beauté qu'il faut préserver,
- à la proximité de la vallée de l'Ysieux et le rapport à l'eau des sites qui la borde,
- à la typologie de village et au patrimoine architectural dont les anciennes fermes agricoles et certains bâtiments classés (Eglise) témoignent.
- à l'intérêt montré par l'architecte des bâtiments de France pour la préservation d'une identité et au soin à apporter aux futurs projets

Tous ces éléments, les axes d'ouvertures comme les points durs nourrissent un projet et demandent à être mis en valeur.

La Ville considère que le cadre d'European est idéal pour stimuler une aide à sa propre réflexion et pour mettre à jour tout ce que l'on peut faire sur le site en y intégrant:

- le cadre du parcours muséographique,
- une capacité au développement de l'activité économique agricole,
- une transformation des services techniques et des bâtiments publics présents,
- le devenir pérenne des bâtiments des fermes repérés comme marqueurs de l'identité du village,
- des logements adaptés à la situation,
- les liens avec le centre ville

Le centre village ancien est devenu un archipel par rapport aux deux autres pôles de centralité de la ville de Fosses, les connexions avec « le reste du monde » restent difficiles et limitées, des habitants qui ont déménagé depuis le centre ville vers le village ont parfois l'impression de végéter, les services et les commerces manquent. Il faut apporter des réponses qui permettent de le désenclaver et initier par le projet un véritable dialogue entre les trois pôles de centralité qui devront se reconnecter au mieux.

Ceci est d'ailleurs à l'image de l'ensemble de la ville qui fonctionne comme une sorte d'archipel dans la région parisienne.

Le thème de l'adaptabilité

Il se prête parfaitement aux attendus de la Mairie

En cherchant à adapter à un usage contemporain un tissu en déshérence, dans un contexte aussi fort, on touche bien au sujet central qui pose certaines questions essentielles.

- Comment proposer une urbanité riche de ses mixités d'usages?
- Comment proposer une forme de pérennité sur le fond en regard de possible adaptations, et introduire ainsi une dimension prospective au projet ?
- Comment prendre en compte les dynamiques économiques contemporaines qui favorisent les filières courtes de production et de distribution locales des produits de la terre ; Amap, etc...)?
- Comment ne plus considérer les terrains agricoles comme du potentiel fractionnable, offert à l'étalement urbain et disponible comme réserve foncière ?
- Comment obliger à travailler à l'adaptabilité des pôles urbains, à une philosophie du respect des territoires préservés et à la consolidation des modes alternatifs d'échange et de consommation?

15h -Quelques réponses apportées à diverses questions

- Sur le parc de logement à Fosses

Avec 3500 logements et 10000 habitants, Fosses est une des villes la plus peuplée de l'Agglomération.

Seulement 17% de logements sociaux sur la Commune ; plutôt localisé en centre ville L'histoire a favorisé un habitat pavillonnaire populaire individuel sur de petites parcelles, les «chalendonnettes » en ont encore forcé le trait d'un habitat social en

accession à la propriété. Il s'agira donc de mieux utiliser le foncier pour répondre à une demande réelle.

-Concernant le village ; Il s'agira de consolider un parcours résidentiel à l'intérieur du village avec des typologies permettant le locatif social intégré au contexte

• Sur l'Agglomération

Sur le territoire de l'Agglomération cohabitent des villes de différents profils qui peuvent se permettre de gros projets et des petites localités. Ce qui parfois fait s'inverser les préoccupations et priorités.

Fontenay, par exemple, qui accueille 1700 habitants s'étend sur un territoire de 1000 ha qui est le double de celui de Fosses.

Roissy qui accueille 3000 habitants dispose de capacités économique-financières très importantes par rapport à Fosses.

La politique de l'Agglomération consiste donc à faire exploser la notion de limites communales pour affirmer une solidarité auprès des territoires défavorisés. Les rapports d'échelles entre le macro et le micro caractérisent les problématiques passionnantes de la politique urbaine de ce territoire.

Conclusion de l'exposé

L'intérêt du projet proposé consiste donc à mettre en jeu des échelles très différentes. En ouvrant un chantier expérimental sur le devenir urbain et économique du vieux bourg, on s'appuie sur des experts, invités à apporter des réponses, ouvrant de nouvelles perspectives à l'occasion du concours sur des questions locales et globales avec un regard à la fois éclairé et distant.

Il s'agit de profiter de l'exemplarité du travail qui va être réalisé sur Fosses pour stimuler recherche et expérimentation sur d'autres localités. Ainsi pourra-t-on espérer donner une impulsion à toute l'Agglomération d'Ile de France pour en faire un laboratoire d'idées et de réalisations.

15h 30 -Visite du site

Un plan de repérage révisé avec l'accord de l'ABF, (par rapport à la première version diffusée dans la plaquette) témoigne du nécessaire degré de conservation des bâtiments sur site. Déjà distribué lors de la visite. Il sera joint et annexé à ce Compte Rendu pour diffusion, ainsi que d'autres documents de relevés complémentaires (topographie et bâtiments) réalisés depuis par un géomètre.

Lieux

- Le cimetière, la prairie la topographie, la lisière
- La place haute

Points et mots clés

- Le grand paysage l'horizon, la Picardie et l'Ysieux,
- Fonctionnalité, pratique, usages, nœud et carrefour entre l'urbain et l'agricole, terrain d'évolution sportif, les véhicules (particuliers, transport en commun, agricoles), attention à porter à l'entrée du lotissement.
- Le Centre Technique Municipal -Doit évoluer, opérationnalité, articulation et partage avec le monde du travail et des petites entreprises, mutualisation possible des moyens.
- La Mairie (bat XIX°) et les Ecoles -La mairie est conservée. L'École a actuellement 6 classes (4 primaires et 2 maternelles)

qu'il faut reconduire. Le bâtiment récent pourrait être transformé (partie en retour du réfectoire) Souplesse possible d'organisation autour de dépendances qui peuvent dégager et qu'il faudra reloger sur site.

· Les fermes

-Sont présentées les fermes anciennes qui caractérisent le site, un point particulièrement précis a été fait sur le degré de conservation de chacun des bâtiments à ce propos, (cf. document)

-La salle Delambre a été réalisée il y a 30 ans, corps de ferme qui sert de salle de fête et de lieu actif à diverses associations de la ville.

Localisation des bâtiments intéressants qui méritent une réaffectation

-la cour, les fours potiers, incarnent le cœur de la base archéologique

Mme Antoinette Hubert commente l'histoire récente du site en rapport avec les découvertes archéologiques, le travail des associations et les relais de la puissance publique autour des découvertes faites à Fosses.

· L'Eglise et le Prieuré

-L'Eglise classée jouxte l'ancien cimetière historique de Fosses qu'il est important de préserver. Les terrains des fouilles déjà réalisées, à intégrer au projet. Le site archéologique valorisé doit être mis en cohérence et en liaison avec le projet sur l'ensemble du périmètre.

-La ville, propriétaire du Prieuré, laisse les concurrents juger de son devenir en préconisant des relations possible entre la D922 et les hauteurs (CTM, Ecole, cimetière actuel, etc..)

· La D922, l'Ysieux au Sud

-Au-delà de la D 922 l'Ysieux s'écoule dans un lit réduit, sa vallée polluée, a servi de décharge de métaux lourds, aujourd'hui une attention est portée à l'évolution des choses.

-La D922, les carrefours et de manière plus générale l'espace public qui irrigue l'ensemble du projet urbain (rue de la Mairie, place haute, passages, chemins, sentes, etc..) mérite des propositions qui seront les vecteurs porteurs d'un projet serein dans le temps.

M. Barros précise l'importance de la maîtrise du foncier et du bâti de la Commune sur certaines parcelles pour l'opérationnalité du projet, en relation avec la question plus prospective de l'acquisition et/ou la transformation future d'autres parcelles actuellement privées, à intégrer dans la programmation générale et la temporalité du projet urbain.

16h 45 -Allocution du Président Renaud

Le projet est une chance pour la communauté d'Agglomération Roissy Porte de France de travailler sur une intervention urbaine originale et de relier différentes villes et différents partenaires tant au niveau local, métropolitaine et international.

La manne aéroportuaire de Roissy (premier aéroport continental d'Europe), par le biais de redistribution, a permis à toutes les communes de l'Agglomération d'en bénéficier et de développer les projets divers communaux ou intercommunaux.

Réguler les flux urbains, développer et fluidifier les échanges et les transports, produire des logements et des équipements de qualité, faire disparaître des zones de chômage inacceptables en regard du travail offert par l'activité économique du secteur, font partie des ambitions de la politique de l'Agglomération.

Depuis 10 ans l'Agglomération se penche sur le cas de Fosses ville demandeuse d'aide sur un certain nombre de projets.

Sera-t-on capable de replacer le vieux village dans une dynamique de développement, tout en s'inscrivant dans une politique urbaine contemporaine et expérimentale qui respecte le patrimoine et l'identité du contexte, nous apparaît comme l'enjeu fondamental du projet.

Comment allier la ruralité de certains sites à un potentiel de développement aéroportuaire extraordinaire (création à terme de 150 000, emplois) dans une solidarité revendiquée au service des habitants que l'on se doit d'honorer ? Telle est la grande question que les élus se posent.

17h -Intervention de M. Emmanuel Raoul

Le PUCA promeut le développement de la recherche et de l'expérimentation, en matière d'architecture et d'urbanisme et sur les questions d'énergie. Ces questions mobilisent son comité d'orientation, son conseil scientifique et son comité directeur. Tous, autour du programme majeur que représente à leurs yeux Europan, travaillent ainsi à la pertinence d'un rapport fécond entre recherche et opérationnalité.

En effet, c'est auprès des élus, qu'Europan trouve les sources et la matière première et c'est là, dans une proximité et au service des habitants, que la politique du développement durable se doit de réussir.

Le programme de cette session autour de la ville adaptable est donc pleinement porté par le PUCA. La faculté de ne pas proposer de réponses rigides et d'introduire un caractère expérimental et ouvert à de nombreuses propositions, dans ce contexte de Porte de France et de Grand Paris, que le projet porte, est essentiel.

17h 15 -Réponses apportées à diverses questions

Introduction de Pierre Barros

Les équipes doivent s'appropriier les préoccupations des élus. Se raconter alors le quotidien des gens c'est savoir mesurer le pouvoir de prescripteur et de penseur de l'urbaniste dont l'inadaptabilité des solutions et scénarios a malheureusement souvent été prouvé au cours de l'histoire récente.

La proposition de Fosses permet ici au contraire de se saisir d'une opportunité, d'une disponibilité opérationnelle, ouvertes et fécondes.

- Question relative à des précisions demandées quant au devenir des ateliers municipaux du CTM

-Christine Bulot répond que l'idée est de mutualiser une partie des locaux municipaux avec ceux de petits artisans. Le besoin d'espaces de dimension raisonnable pour des ateliers artisanaux correspond à des demandes et attentes exprimés pour des services privés.

La question du devenir des ateliers municipaux d'ici 15 ans se posant ; comment concevoir alors un ensemble édifié qui puisse évoluer. Comment partager des moyens et des plates formes techniques de travail et d'entretien par exemple (véhicules, machines, etc.) dans un souci de considérations écologiques, appelle certainement à des propositions.

- Question relative à la structuration des espaces agricoles adjacents aux parcelles municipales

-Pierre Barros répond que effectivement certaines parcelles appartiennent à la ville et d'autres aux agriculteurs. Ceux-ci sont parfaitement informés des intentions de la Mairie et de la Communauté d'Agglomération.

Si le projet mord sur le territoire agricole un travail d'échange et de transfert sera à entreprendre dans un souci de respect mutuel et de fonctionnalités préservées.

Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre un bon projet et ensuite de «récupérer» harmonieusement les choses pour les adapter.

A l'échelle du SDRIF I.d.F. le secteur agricole faisant pleinement partie du monde économique, il faut avoir une visibilité de l'activité à plus de 30 ans, pour intégrer ces territoires dans une dynamique économique globale. Roissy est incontestable en tant que plate forme de développement et l'engagement est pris aujourd'hui de réhabiliter les zones urbaines déjà anciennes plutôt que d'investir de nouveaux territoires agricoles. Il existe des délaissés dont il faut se saisir, tout en sauvegardant les zones naturelles et humides, qui sont des espaces de digestion et de respiration de la métropole.

- Question relative aux contraintes liées au Parc Naturel Régional Oise Pays de France

-Pierre Barros répond que la contrainte du PNR est une qualité de préservation des sites et du territoire. La Commission des sites et l'ABF par exemple, sont, avec le PNR, forces de proposition. Le PNR permet de porter le projet, par rapport aux communes de petites tailles c'est la seule structure qui fonctionne comme un soutien sur le site de l'Oise. Le PNR est au dessus des règlements du SCOT et du SDRIF d'où son importance.

-Christine Bulot enchaîne sur la prise en compte par le projet du territoire de la «Prairie» (dans les limites du PNR) comme actuellement inconstructible et proposé comme support possible d'urbanité, en expliquant le fait que les choses ne sont pas figées et sont amenées en fonction de la pertinence des propositions à pouvoir évoluer.

- Question relative à la construction de logements

-Pierre Barros répond que les choses sont ouvertes, les typologies devront s'adapter aux parcours résidentiels, que du logement social locatif, mais pas seulement, est souhaité, les transformations du site appelant une dimension expérimentale souhaitée qui concernent non seulement les constructions neuves mais également de possibles réhabilitations.

Quelques parcelles privées, -les fermes- dont l'activité agricole a cessé actuellement, pourront comme spécifié par le programme accueillir et intégrer des projets dans le temps auxquels il faut en amont réfléchir.

•Question relative à l'aménagement lié à la présence de l'eau et à la collecte des déchets

-Pierre Barros répond que pendant la visite au droit du cimetière on a déjà fait allusion à la question des nécessaires retenues des eaux à prendre en considération (topographie, boues, ruissellements, écoulements, collecte, etc..).

La planification est à entreprendre au fur et à mesure de l'avancement des projets en tenant compte de prévisions à faire sur les débits de fuite les rétentions possibles etc.).

Le ramassage et collecte des déchets se traite au niveau de la Communauté d'Agglomération. A l'intérieur d'un syndicat élargi (Sigidurs) qui représente une charge de plus de 300 000 habitants.

18h -Fin des échanges

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES TRANSMIS AUX ÉQUIPES

- Power point de la conférence
- Plan topographique de l'ensemble du site
- Relevé complémentaire des bâtiments de la ferme
- Plan des possibilités et contraintes d'intervention sur le périmètre du site (révisé avec l'ABF)

Pour des vues aériennes récentes ou plus anciennes, voir également :

<http://www.bing.com/maps/>

<http://www.geoportail.gouv.fr/actualite/181/telechargez-les-cartes-et-photographies-aeriennes-historiques>

**EUROPAN 12
ROISSY PORTE DE FRANCE – FOSSES DISTRICT
ASSOCIATION
REPORT ON THE DISCUSSION MEETING
BETWEEN THE MUNICIPALITY AND CANDIDATES
AND THE VISIT TO THE EUROPAN SITE WITH THE
PROJECT PARTNERS, ON 4 APRIL 2013**

Participants:

For the ROISSY PORTE DE FRANCE DISTRICT ASSOCIATION

- **Mr. Patrick RENAUD** – Chairman of the Roissy Porte de France District Association (CARPF)
- **Mrs Michèle GRENEAU** – Deputy-Chairman of the CARPF responsible for culture
- **Mrs Rita CECCHERINI** – Deputy Chief Executive, CARPF
- **Ms Milja PAVICEVIC** – Head of development projects, CARPF
- **Mrs Antoinette HUBERT** – Director of the ARCHEA Museum, CARPF

For FOSSES Municipality

- **Mr Pierre BARROS** – Mayor of Fosses
- **Mrs Florence LEBER** – Elected representative responsible for culture, Fosses Municipality
- **Mrs Christine BULOT** – Services Chief Executive, Fosses Municipality
- **Mrs Laure RUISI** – Head of urban planning, Fosses Municipality
- **Mrs Sophie CARRE** – Director of Urban Operations, Fosses Municipality
- **Mrs Valentine DECOIN** – Head of communication, Fosses Municipality

For EUROPAN

- Mr Emmanuel RAOUL,** – Permanent Secretary of PUCA

Mme Isabelle MOULIN,

- Secretary-General of Europan France,
programme director

M. Alain COQUET,

- Architect and urban designer, Europan
France

Mme Pauline LEFORT,

- Architect, project manager, Europan France

Mr Albert-Gilles COHEN,

- Architect and urban designer, expert for the
Fosses site, Europan 12

PROGRAMME FOR THE DAY:

2 pm: Participants welcomed by Isabelle Moulin

2:05 pm: Schedule of the meeting by Christine Bulot

2:10 pm: - Speech by the Mayor, Pierre Barros,

Presentation of the visible priorities, qualities and constraints of the site, to form the basis of proposals that are consistent with the project needs. The speech was supported by a PowerPoint whose content will be included with this report.

The Municipal scale

- A full urban and architectural renovation of the town centre is currently underway with ANRU (national urban renewal agency). Its aim is to return to a more traditional urban fabric and to increase building density.

- This policy is well underway, and now needs to be accompanied by the transformation of the town's old centre, which deserves attention.

- To give you a better understanding of the specificity of the town of Fosses and its construction around 3 centres - the old town, the station district, the recent centre - I will go over the history of the town and describe its more characteristic features.

- In the mid-19th century, the construction of a station (Northern Railways on the Paris-Senlis/Chantilly line) on the eastern edge of Fosses stimulated land programmes and urban development very close by in the north-east of the town, which peaked in the 1920s.

- The allotment sites further to the West (characteristic of the weekend holiday resort aspect of Fosses at the time) coalesced into numerous buildings along the D922 to the South and several successive housing estate operations to the West.

- During the 1960s, with the emergence of a social form of first-time access to home ownership promoted by the "Chalendon" plan (subsidised loans) and as part of a process of housing development applying to the whole Paris region, the town's population grew fourfold in the space of 10 years. Subsequent to this, all the communal service spaces and internal streets, which the individual homeowners in these housing estates were no longer able to manage, were transferred to the municipality.

These large-scale urban changes took place too quickly and were not sufficiently founded on systematic preliminary planning.

The regional scale

At its northern edge (Chemin de Beaumont), Fosses is located on the boundary between Picardie and the Oise, which corresponds to the northern end of the Île de France Region.

Fosses is a member of the Roissy Porte de France District Association, which has a population of 85,000 living in an area equivalent to the size of Paris. This large area, thinly populated in terms of density, is nevertheless economically dynamic because of the proximity of the Roissy airport zone. Fosses joined the District Association 10 years ago.

This structure, a framework for services and exchanges of metropolitan and international scale, has created localities and constraints that are completely out of keeping with the pre-existing towns and historical sites.

The Elected representatives of Greater Roissy therefore decided to establish, for purposes of coherence, a global spatial development policy around the airport zone, in order to manage projects in a way that would serve all the local people.

Fosses village

The village grew up in a linear way around a few farmhouses and workmen's cottages. Numerous traces of it still survive.

Some 15 years ago, a succession of state subsidised archaeological excavations showed how important pottery production, the heart of the area's economic production from 900 to 1800, but lost for 150 years, had been for Fosses and for the whole of the Ysieux Valley.

This was the location of the missing link of mediaeval pottery, the name Fosses being a reference to the clay extraction pits, a source of abundant raw materials here.

At this stage, associations were created with the support of local politicians, with an eye to future archaeological pottery tours to take advantage of these local historical assets.

The next stage, and the subject of this competition, is to implement a town-scale project around the construction of a Pottery History Centre on the site. This will be part of an extensive archaeological tour route running from Louvres to the Ysieux Valley.

This is the heart of the plan to renovate the old town, in which the Pottery History Centre, as a link in a regional network, will act as a catalyst for a project encompassing a whole district.

The historical and heritage framework, the geographical and urban context, together offer real potential, due to a number of factors, including:

- The Regional Natural Park and the listed site in which part of the municipal territory of Fosses stands,
- the ecological and natural corridor that the site constitutes, where the Picardy Plain meets Île de France,
- the topography that offers wonderful views to the horizons, which need to be protected,
- the proximity of the Ysieux Valley and the relationship to water of the sites along its banks,
- the village typology and the architectural legacy, exemplified by the old farmhouses and certain listed buildings (Church),
- the interest shown by the Government Architect in protecting the identity of the town and in the care needed in future projects.

All these elements, both those with potential for change and those to be preserved, form the basis and focus of the project.

The Municipality believes that the European framework is an ideal way to enrich its own ideas and to bring out everything that can be done on the site, incorporating:

- the framework for the archaeological tour,
- capacity for the development of agricultural activity,
- a transformation of the existing technical services and public buildings,

- the lasting future of the farm buildings as markers of the village's identity,
- housing appropriate to the location,
- the links with the town centre.

The old village centre has become cut off from the other two central parts of the town of Fosses, connections with "the rest of the world" are difficult and limited. People who have moved from the town centre to the village sometimes have the impression of being isolated, with few services and shops. The teams will need to make proposals that will relieve this isolation and generate a genuine dialogue and we connection between the three central hubs.

In fact, this isolation reflects the situation of the town as a whole, which is something of an archipelago in the Paris region.

The theme of adaptability

It is perfectly in keeping with what the Municipality is looking for.

The quest to adapt a neglected urban fabric to contemporary uses on a site with a strong identity raises a central issue, which in turn poses essential questions:

- How to achieve an urban environment with a rich mixe of uses?
- How to preserve an underlying identity while maintaining the possibility of adaptation, and thereby introduced a forward-looking dimension into the project?
- How to respond to modern economic dynamics which encourage short local production and distribution chains for agricultural products (e.g. farmers markets, etc....)?

How to avoid treating farmland as land that can be broken up for urban expansion and use as a land reserve?

- How to ensure that urban hubs are adaptable, that the identity of an area is protected and that alternative forms of commerce and consumption are reinforced?

3 pm - Answers to various questions

- About the housing stock in Fosses

With 3500 dwellings and 10,000 inhabitants, Fosses is one of the most populous towns in the Conurbation.

Only 17% of social housing in the municipality, mostly located in the town centre.

History favoured working-class detached housing on small plots, while the "chalendonettes" further emphasised the trend towards first-time buyer housing. So the remit will be to use the land better to meet real demand.

- With regard to the village, the brief is to consolidate housing within the village, with typologies that offer social housing for rent that is integrated with its surroundings.

- In the Conurbation

Within the wider Conurbation, there is a coexistence of towns with different profiles and the ability to accommodate large projects with small communities. This means that sometimes their needs and priorities can be entirely opposed.

Fontenay, for example, with a population of 1700, stretches over an area of 1000 ha, double the size of Fosses.

Roissy, with 3000 people, has very substantial economic and financial capacities compared with Fosses.

So the Conurbation policy is to break down the notion of municipal boundaries and to establish solidarity with disadvantaged areas. Relationships of scale between the macro and micro are typical of the fascinating issues of urban policy in this area.

Conclusion of the presentation

A strong project proposal will therefore take into account very different scales. By taking an experimental approach to the urban and economic future of the old town, we are relying on experts to contribute competition responses that open new prospects for local and global issues, from a perspective that is informed but also has the objectivity of distance.

The aim is to use the work done on Fosses as a model to stimulate research and experiment in other places. The hope is to give impetus to the whole Île de France region as a laboratory of ideas and completed projects.

3:30 pm - Site visit

A landmark plan revised with the agreement of the ABF [Architect of buildings of France] (a revision of the first version, sent out with the pack) shows the buildings to be preserved on the site. Already distributed during the visit, it's will be attached and appended to this Report for circulation, along with other additional survey documents (topography and buildings) since produced by a surveyor.

Locations

- The graveyard, the meadow topography, edge
- The upper square
- Technical Municipal Centre
- Town Hall (19th century building) and Schools
- Farms

Key places and words

- Landscape, horizon, Picardy and Ysieux,
- Functionality, practice, uses, node and crossroads between urban and agricultural, future sports ground, vehicles (private, public transport, agricultural), attention needed to the entrance to the housing estate.
- Needs to change, operability, connection and sharing with the world of work and small companies, possible pooling of resources.
- The town hall is retained. The School currently has 6 classes (4 primary and 2 nursery) which need to continue. The recent building could be converted (part behind the refectory). Possible flexibility in layout around outbuildings, which can be removed and will need to be relocated on the site.
- The old farms characteristic of the site are shown. Precise details are given on the degree of preservation of each of the buildings (see document)

- The Delambre Hall was built 30 years ago, a farm building used for festivals and as a premises for various voluntary sector activities in the town.

Location of interesting buildings that are worth converting

- courtyard, pottery kilns, embodied the heart of the archaeological base.

Mrs Antoinette Hubert spoke about the recent history of the site with regard to the archaeological discoveries, the work of the voluntary associations and government support relating to discoveries in Fosses.

· The Church and the Priory - The listed Church is adjacent to the old historic graveyard of Fosses, which it is important to preserve. The completed archaeological digs, to be included in the project. The archaeological site needs to be designed coherently and connectedly with the project for the whole area.

- The municipality, which owns the Priory, will leave it to the candidate teams to decide on its future, while recommending possible relations between the D922 and the elevated points (municipal technical centre, School, existing cemetery, etc..)

· The D922, River Ysieux to the South

- Beyond the D 922, the Ysieux riverbed shrinks. Its polluted valley was used as a discharge for heavy metals. The course of events is now being kept under observation.

- The D922, the crossroads and, more generally, the public space that irrigates the whole urban project (rue de la Mairie, upper square, passages, tracks, paths, etc..) need proposals that will be the vectors of movement for a project able to stand the test of time.

Mr Barros emphasised the importance to the effectiveness of the project of managing municipal land and buildings on certain parcels, with the more long-term possibility of the acquisition and/or future conversion of other, currently private parcels, for incorporation into the general scheduling and phasing of the urban project.

4:45 pm - Speech by Chairman Renaud

The project is an opportunity for the Roissy Porte de France Conurbation to work on an original urban operation and to link different towns at local, metropolitan and international level.

Roissy Airport (the biggest in mainland Europe), through a process of redistribution, has brought benefits to all the municipalities in the Conurbation, allowing them to develop various municipal or intermunicipal projects.

Regulating the urban flows, developing and improving commerce and transport, producing high quality housing and amenities, eliminating unemployment areas that are unacceptable given the work offered by economic activity in the sector, are all part of the Conurbation's policy aspirations.

For the last 10 years, the Conurbation has been looking at the case of Fosses, a town that is seeking support in a certain number of projects.

Restoring a development dynamic to the old village, within the framework of a contemporary and experimental urban approach that is respectful of the heritage and identity of the locality, would seem to be the fundamental priority of the project.

How to combine the rurality of certain sites with an extraordinary potential for airport development (ultimately creating 150,000 jobs) in a cooperative spirit that serves the whole local population? That is the big question that the local government representatives are asking.

5 pm - Contribution by Mr Emmanuel Raoul

PUCA promotes the development of research and experimentation in architecture and urban planning, and on energy issues. On these questions, it works through a steering committee, a scientific council and a management committee. Persuaded of the major importance of the European programme, they work together to achieve a fruitful interplay between research and practice.

Indeed, it is from elected representatives that European finds the sources and raw materials, and it is here, locally and on behalf of local people, that the policy of sustainable development needs to succeed.

The programme of this session, based around the adaptable city, therefore has PUCA's full support. In relation to the context of Porte de France and Greater Paris, the possibility inherent in the project of offering not rigid responses but rather introducing an experimental element, open to numerous proposals, is essential.

5:15 pm - Answers to various questions

Introduction by Pierre Barros

The teams need to take on board the concerns of the elected representatives. Understanding the day-to-day life of people is about measuring the urban designer's power to prescribe and to think, a power that in recent history has often unfortunately been turned to ill-conceived solutions and scenarios.

Here, by contrast, the proposal for Fosses offers an open and fruitful opportunity for operational creativity.

- Question on the details of the future of the municipal workshops at the Municipal Technical Centre

- Christine Bulot replied that the idea is to pool some of the municipal premises with small businesses. The need for spaces of reasonable size for small-scale workshops corresponds to needs and expectations expressed by private services.

So the question about the future of the municipal workshops over the next 15 years, is how to design a building that can evolve with time. For example, the question of how to share resources and technical working and maintenance platforms (vehicles, machines, etc.) with an eye to ecological factors, certainly calls for relevant responses.

- Question on the structuring of the farmland adjacent to the municipal parcels

- Pierre Barros noted that certain parcels belong to the municipality, and others to the farmers. The latter have been kept fully informed of the intentions of the Municipality and District Association.

If the project encroaches on farmland, there will need to be a process of exchange and transfer, on a basis of mutual respect and retention of functions.

At present, the task is to implement a good project and then to “fix” and adapt things in a harmonious way.

In terms of the Île-de-France masterplan (SDRIF), since the agricultural sector is an integral part of the economic world, there has to be a plan for the activity over a timeframe of more than 30 years, to ensure that this land is part of a global economic dynamic. Roissy is unquestionably a development platform, and an undertaking has been made to re-establish long-standing urban areas rather than to encroach on farmland. There are neglected areas that need to be exploited, while protecting natural and wetland zones, spaces where the city digests and breathes.

- Question on the constraints associated with the Oise Pays de France Regional Natural Park

- Pierre Barros replied that the constraint is to protect the sites and the land. For example, the Sites Committee and ABF, along with the Regional Natural Park (PNR), are all involved in putting forward proposals. The PNR is one of the project backers. For the small municipalities, it is the only structure that offers support on the Oise site. The PNR outweighs the regulations of the territorial coherence scheme (SCOT) and the SDRIF, hence its importance.

- Christine Bulot spoke of the need for the project to take account of the fact that the “Meadow” area (within the Park boundary), though currently a no-build zone, is proposed as a possible support for urban enhancement, explaining that things are not set in stone and could potentially change to meet the requirements of the right project.

- Question on housing construction

- Pierre Barros replied that the options are open, the typologies would need to be adaptable to residential choices, that the municipality wants rented social housing, though not exclusively, since the transformations of the site call for an experimental dimension applied not only to new buildings but also possible refurbishments.

A few private plots – the farms – where farming has now ceased, could, as specified in the programme, accommodate and include long-term projects which need to be thought about in advance.

- Question on development associated with the presence of water and with waste collection

- Pierre Barros replied that references had already been made, during the visit opposite the graveyard, to the need to think about water retention (topography, mud, streams, gutters, retention basins, etc..).

This would have to be planned as the projects advanced, taking account of the need to provide for forecast levels of flow, possible retention systems, etc.

Waste pickup and collection is managed by the District Association, through a large-scale syndicate (Sigidurs) that covers more than 300,000 people.

6 pm - End of discussions

ADDITIONAL DOCUMENTS PROVIDED TO THE TEAMS

- PowerPoint presentation of the lecture
- Topographical map of the whole site
- Additional survey of the farm buildings
- Map of operational possibilities and constraints on the site area (revised with the ABF)

For recent or older aerial views, see also:

<http://www.bing.com/maps/>

<http://www.geoportail.gouv.fr/actualite/181/telechargez-les-cartes-et-photographies-aeriennes-historiques>

E U R ^{FR}
P A O
N